

**PHOTO
D'IDENTITE**

Collège Marie Curie

4 rue Marie Curie
10000 TROYES

03 25 82 33 54
ce.0100081j@ac-reims.fr

<https://clg-curie-troyes.monbureaunumerique.fr/>

DOSSIER DE CANDIDATURE

Dispositif Sport-études / Sections sportives

Rentrée 2025

NOM – Prénom de l'élève :

Classe à la rentrée 2025 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Disciplines : ATHLETISME BASKETBALL ESCALADE FOOTBALL Filles

***Entourez la
discipline
choisie***

FOOTBALL Garçons GYMNASTIQUE HANDBALL TENNIS

DOSSIER DE CANDIDATURE A RETOURNER AVANT LE 30/04/2025

au collège Marie Curie, à l'attention du secrétariat.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission d'admission.

Cadre réservé à la commission

ORDRE :

Informations générales :

NOM de l'élève :

Prénom :

Club :

Date de Naissance : Sexe : Masculin Féminin

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel : @

	Mère	Père
Nom Prénom		
Adresse complète		
Tél. portable		
Adresse Mail		

Etablissement demandé à titre dérogatoire (l'établissement n'est pas celui du secteur de recrutement) : Oui Non

Fait à

le

Signature des représentants légaux

Parcours sportif :

Discipline sportive :

- Avis de l'enseignant (pour les CM2) / du professeur d'EPS (pour les collégiens)

Nom :	Prénom :
Fonction :	<u>Signature et cachet</u>

- Nom de la structure d'entrainement du sportif :

-Structure ayant conventionné avec le collège : oui non

- Avis de l'entraîneur du club :

Nom :	Prénom :
Fonction :	<u>Signature et cachet</u>

- Niveau de performance (national, régional, départemental)

Préciser les résultats et le niveau atteint sur les deux dernières années. Joindre tout document officiel attestant du niveau de performance.

Parcours scolaire :

Situation actuelle

ANNEE 2024 / 2025

Etablissement d'origine :

Adresse :

Académie :

Classe fréquentée :

1^{ère} langue 2^{ème} langue

Orientation pour l'année 2025 / 2026

Classe scolaire :

1^{ère} langue 2^{ème} langue

Régime souhaité : Internat Demi-pension Externat

Options suivies ou souhaitées :

Orientation professionnelle envisagée :

Avis chef d'établissement d'origine :

Nom Prénom :

Signature et cachet

Avis vie scolaire / CPE :

Nom Prénom :

Signature et cachet

Documents à joindre

- Photocopie des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours
(ou du 1^{er} semestre)
- Photocopie des 3 bulletins scolaires de l'année précédente
- Photocopie de la licence
- Une enveloppe timbrée à l'adresse des parents

IMPORTANT

Elèves de 5^{ème} , 4^{ème} ou 3^{ème}

Pour tout élève, dont la candidature a été retenue, **qui n'est pas du secteur** de recrutement du Collège Marie Curie, **la famille doit demander une dérogation**. Pour cela, vous devez vous rapprocher du collège où votre enfant est actuellement scolarisé, demander un imprimé et le retourner complété à :

- la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aube à l'adresse mail suivante : des107@ac-reims.fr (pour les élèves du département)
- la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de votre département (pour les élèves habitant à l'extérieur du département de l'Aube) **et** transmettre une copie à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aube à l'adresse mail suivante : des107@ac-reims.fr.

Elèves de 6^{ème}

Pour tout élève, dont la candidature a été retenue, **qui n'est pas du secteur** de recrutement du Collège Marie Curie, **la famille doit formuler une demande de dérogation** pour motif « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier » (volet 2 de la fiche de liaison à demander à l'école primaire)

Procédure et calendrier des opérations pour intégrer le dispositif Sport-études / Sections sportives à la rentrée 2025

A - Les dossiers de candidatures dûment complétés doivent être transmis, par voie postale, au secrétariat du collège Marie Curie – 4 rue Marie Curie 10000 Troyes, **pour le 30/04/2025**.

B - Si les familles ne sont pas encore en possession du bulletin du second trimestre, celui-ci pourra être envoyé ultérieurement.

C - Chaque dossier de candidature sera étudiée par une commission dédiée qui se réunira dans l'établissement au plus tard le **07/05/2025** pour établir la liste des candidats qui seront proposés pour intégrer le dispositif.

Pour rappel, le public cible du dispositif sport-études est, par ordre de priorité :

1. Les élèves inscrits sur les listes arrêtées par le ministère en charge des sports : sportifs et sportives de haut niveau (élite, senior, relève, reconversion), sportifs et sportives Espoirs, sportifs et sportives des collectifs nationaux, élèves sportifs et sportives des centres de formation d'un club professionnel sous convention de formation ainsi que les sportifs et sportives professionnels disposant d'un contrat de travail ;
2. Les élèves sportifs et sportives ne figurant pas sur les listes ministérielles, mais appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le parcours de performance fédéral (PPF) de la fédération dont ils ou elles relèvent et validées par le ministère en charge des sports ;
3. En cas de places vacantes à l'issue de l'affectation des élèves mentionnés aux deux précédents tirets, les élèves relevant d'une liste territoriale de hauts potentiels sportifs validée par la direction technique nationale des fédérations concernées ; les élèves juges et arbitres sportifs de haut niveau ;
4. En cas de places vacantes à l'issue de l'affectation des élèves mentionnés aux trois précédents tirets, les élèves présentant un bon niveau sportif et souhaitant s'inscrire dans une activité sportive intensive, inscrits dans une structure agréée d'une fédération nationale sportive délégataire, laquelle est en capacité d'attester du besoin d'intégrer le dispositif afin de prétendre à l'accession au haut niveau.

D - La liste établie est transmise à la DSDEN qui procède, selon les places disponibles, à l'affectation des élèves. Les familles seront tenues informées par l'établissement de la décision d'affectation via l'enveloppe transmise dans le dossier.

E - **Si votre enfant est admis au dispositif Sport-études / sections sportives, il est obligatoire de compléter un dossier d'inscription pour l'entrée au collège Marie Curie.**